

RPI Allemagne en Provence Montagnac Montpezat

Inscription pour la rentrée scolaire 2021/2022

Les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école sont priés de bien vouloir le faire dans la mairie du lieu où l'enfant sera scolarisé, avant le 15 avril 2021.

A ce jour, nous inscrivons tous les enfants des communes d'Allemagne-en-Provence et de Montagnac-Montpezat, nés jusqu'en septembre 2018.(3 ans à la rentrée)

Voici la liste des documents à fournir :

- Un justificatif de domicile,
- Les copies des pages parents et enfant du livret de famille,
- La copie de la page D.T.P. du carnet de santé
- ou une attestation du médecin en cas de contre-indication pour ces vaccinations, à renouveler à chaque rentrée.

- Un certificat du médecin attestant que l'état de santé de votre enfant et sa maturation, physiologique et psychologique, est compatible avec la vie collective en milieu scolaire, pour une première inscription à l'école maternelle,

ou un certificat de radiation de l'école précédente en cas d'emménagement dans la commune, pour les enfants scolarisés l'année précédente.

N'hésitez pas à prendre contact avec les directeurs des écoles :

M Rogne Joël : école élémentaire de Montagnac

Mme Robert Marie-Line : école P. Mensang à Allemagne en Provence

Fait à Allemagne-en-Provence,
Le 15 mai 2020